

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DU PULMO 5**1. Identification de la substance**

Nom commercial: PULMO 5.

Nom du produit: Mélanges CO (1000>>1990ppm) He (5>>15%) O2 (18>>21%)/ N2 qs.

Formule chimique: CO/He/O2/N2

2. Composition/Information sur les composants

Substance/Préparation: Préparation.

Contenance: CO He O2 N2

N° CAS: 630-08-0 7440-59-7 7782-44-7 7727-37-9

N° CE (EINECS): 211-128-3 231-168-5 231-956-9 231-783-9

N° INDEX: 006-001-00-2 - 008-001-00-8 -

Classification: F+; R12 - O; R8 -

Repr. Cat. 1; R61

T; R23-R48/23

Composants/Impuretés: Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

3. Identification des dangers

Gaz comprimé.

4. Premiers secours

Inhalation: Évacuer la victime vers une zone non contaminée. Peut causer des maux de tête, des nausées et une irritation du système respiratoire.

Ingestion: L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Classe d'inflammabilité: Entretient la combustion.

Risques spécifiques: L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Produits de combustion dangereux: Aucun(e).

Agents d'extinction appropriés: Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques: Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une réinflammation spontanée et explosive peut se produire. Éteindre les autres feux. Si possible, arrêter le débit gazeux. S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Équipements de protection spéciaux pour pompiers: Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles: Assurer une ventilation d'air appropriée. Éliminer les sources d'inflammation.

Protection de l'environnement: Essayer d'arrêter la fuite.

Méthodes de nettoyage: Ventilier la zone.

7. Stockage et manipulation

Stockage: Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

Manipulation: Interdire les remontées de produits dans le récipient.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Protection personnelle: Assurer une ventilation appropriée.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique à 20 °C: Gaz comprimé.

Couleur: Gaz incolore.

Odeur: Non connue. Difficilement détectable à l'odeur à faible concentration.

Densité relative, gaz (air=1): Plus faible ou voisine de celle de l'air.

Solubilité dans l'eau [mg/l]: Inconnue, mais considérée comme faible.

10. Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions normales.

11. Informations toxicologiques

Généralités: Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

12. Informations écologiques

Généralités: Non visé par le «Protocole de Montréal».

13. Considérations relatives à l'élimination

Généralités: A l'atmosphère dans un endroit bien aéré.

14. Informations relatives au transport

Numéro UN: 1956

I.D. n°: 20

ADR/DIR: -

Désignation officielle de transport: GAZ COMPRIME, N.S.A.

ADR Classe: 2

Code de classification ADR/RID: 1 A

Étiquetage ADR: Étiquette 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.

Autres informations relatives au transport: Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas transport séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels

du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients :

- S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
- S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- Assurer une ventilation convenable.
- Se conformer à la réglementation en vigueur.

15. informations réglementaires

Classification CE: Non inclus dans l'Annexe I de la Dir 67/548. Non classé comme préparation dangereuse.

Étiquetage CE: Aucun étiquetage CE requis.

Symbole(s): Aucun(e).

Phrase(s) R: Aucun(e).

Phrase(s) S: Aucun(e).

16. Autres informations

Récipient sous pression. Ne pas respirer le gaz. S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques de toxicité. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées. La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.